

MASTÈRE Manager des Ressources Humaines

Titre Certifié RNCP (BAC+5)

MANAGEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

Titre certifié par l'Etat de Niveau 7 (Eu) et Niveau I (fr).
inscrit au RNCP « Directeur des Ressources Humaines ». Par arrêté du 11.12.2018
publié au JO du 18.12.2018,

Code NFS 315 – Certification accessible par VAE

Le rôle du Manager en Ressources Humaines est de :

- Participer à la politique générale d'entreprise en apportant son expertise RH-
- Garantir le respect de la législation du travail, anticiper l'évolution des réglementations et prévenir les risques psycho-sociaux et de santé/sécurité au travail-
- Coordonner et contrôler la gestion sociale et administrative du personnel-
- Manager la performance sociale de l'entreprise et développer les compétences managériales du personnel.
- Mettre en place des dispositifs de prévention des conflits.
- Négocier les projets, manager et prendre en compte les facteurs économiques, normatifs et législatifs

Compétences requises

- ✓ Sens de l'écoute et de la communication
- ✓ Diplomatie
- ✓ Sens de l'organisation et de l'anticipation
- ✓ Rigueur et sens du développement
- ✓ Discrétion

Conditions d'Admission

- ✓ Etre titulaire d'un Bac +3 validé ou d'un titre de niveau 6 (Eu), après concours d'entrée
- ✓ Entretien de Motivation + Etude du dossier

Tarifs

- ✓ Formation Initiale : 5700€/an
- ✓ Alternance : confère barème [France Compétence](#)

Programme de la Formation :

BLOC 1 – ASSURER LE MANAGEMENT DE LA FONCTION RH

UC D41.1 – 1/ Droit du travail : relations individuelles au travail

- Droit social européen et international
- Contrat de travail
- Durée du travail

En partenariat avec La Fédération

Européenne Des Ecoles



05.61.63.10.12

5, rue de la passerelle - 31200 TOULOUSE

www.institut-rousseau.com - contact@institut-rousseau.com



Initial & Alternance

- Formation sur 2 ans
- Formation Initiale
De septembre - fin juin
- Formation en Alternance
Répartition Ecole/Entreprise : Suivant calendrier

UC D41.1-2/ Droit du travail : relations collectives du travail

- Instances représentatives du Personnel (IRP)
- Le licenciement pour motif économique
- La sécurité
- La négociation collective

UC D41.2 – 2/ Gestion de projet et de conduite du changement

- Les étapes d'un projet
- Suivre et effectuer le bilan d'un projet
- Indicateurs de suivi, tableaux de bord
- La conduite du changement

UC D41.2 – 5/ Manager la sécurité et la qualité de vie au travail

- Les conditions de travail
- Ergonomie – Présentation générale
- La sécurité au travail, le mesure
- La qualité de vie au travail (QVT)

UC D51.1 – 3/ Piloter la modernisation RH

- Accompagner la digitalisation de l'entreprise
- Accompagner les changements
- Piloter l'innovation RH

UC a4/5 : Les entreprises, la concurrence et l'Europe.

BLOC 2 – ASSURER LA GESTION ADMINISTRATIVE

UC D51.1 – I/ Gestion de la mobilité

- Mobilité internationale : Distinction détachement, expatriation et contrats locaux
- Contrats locaux
- Droit du travail
- Droit de la sécurité sociale
- Formalité d'immigration

UC D51.1 – II/ Piloter la rémunération et la masse salariale

- Les obligations du service du personnel
- La paye
- La gestion des absences, Départ du salarié
- Le système de protection sociale

UC D51.2a : Prendre en charge la formation

- La politique de formation
- Les différentes modalités d'apprentissage et leur financement
- Construction, validation et mise en place du plan de formation
- Le suivi et l'évaluation de la formation

BLOC 3 – MANAGER LES EQUIPES

UC D41 2 – I/ Management d'équipe

- Le concept de management
- Les outils de Management
- Organisation du travail

BLOC 4 – ASSURER LA GESTION PROVISIONNELLE DES EMPLOIS ET COMPÉTENCES (GPEC) ET RÉALISER DES BESOINS DE FORMATION (Gestion de talents)

UC D41 2 – 4/ Piloter la performance sociale

- La GPEC
- Evaluation et optimisation des performances
- La politique de RSE
- La diversité
- e-GRH / SIRH

UC D51.2b : Le recrutement

- La politique de recrutement
- Identification du besoin
- Communication du besoin
- Sélection des candidatures
- Prise de décision

- Accueil et intégration du nouvel embauché
- Recrutement en anglais

BLOC 5 – ÉLABORER ET METTRE EN ŒUVRE LA COMMUNICATION

UC D41.2 – III/ Communiquer et promouvoir un projet RH

- Marketing RH et communication interne et RH

- Plan de communication
- Outils de communication interne

UC D41.1 – II – 4/ La négociation collective

UC D41.2 – V – 5/ Qualité de vie au travail

- LV1 : anglais spécifique
- Mémoire professionnel